



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18 À CHAVILLE



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE

**EXPOSITION RÉALISÉE PAR
LES SERVICE ARCHIVES ET COMMUNICATION DE LA VILLE**

Avec la participation de

**Daniel Laheyne
Le Souvenir Français
Pierre Levi-Topal (ARCHE)
Michèle Moisson (Croix-Rouge)**

www.ville-chaville.fr



Portrait de Chaville en 1914



Vue panoramique depuis la ligne de chemin de fer Rive gauche. Au fond, sur le coteau Rive droite encore peu urbanisé, l'Ermitage. Au premier plan, le quartier des blanchisseurs avec ses greniers-séchoirs et ses étendoirs. Source : Archives municipales de Chaville, 2Fi20).

Grande rue

La Grande rue est une artère commerçante où se concentrent les principaux services : la mairie, la poste, l'école, la nouvelle église... longée par le tramway reliant Paris à Versailles
Archives municipales de Chaville



Boulevard de la République

Le lotissement de grandes propriétés à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle détermine la vocation résidentielle de Chaville. Ici, le parc Lefèvre loti à partir de 1907
Archives municipales de Chaville, 2Fi115.



Ursine

Le quartier de l'Ursine commence à s'urbaniser au début du XX^e siècle
Archives municipales de Chaville, 2Fi1146.



Guinguettes

Bien desservie par le tramway et deux gares, Chaville attire les parisiens les week-ends. Guinguettes, buvettes, restaurants et hôtels se multiplient à la fin du XIX^e siècle pour répondre à cette demande.
Archives municipales de Chaville 2Fi1120.



À la veille de la guerre, Chaville compte 4 320 habitants. Encadrée de forêts, elle a su conserver un caractère champêtre qui plaît aux Parisiens désireux de se mettre au vert, même si l'urbanisation s'intensifie.

Une population bourgeoise, attirée par le cadre de vie et la mise en vente par lots de grandes propriétés (parc Fourchon, parc Saint-Paul, Parc Lefèvre), côtoie une population ouvrière. La blanchisserie est la principale activité puisqu'elle occupe un tiers de la population active. La proximité d'industries (comme les cartoucheries de Sèvres ou d'Issy-les-Moulineaux, les usines Renault de Billancourt...) favorise également la présence d'une population ouvrière. Le taux d'emploi de la population féminine est d'ailleurs de 68 % (30 % supérieur à la moyenne nationale).



MARTIAL BOUDET UN MAIRE À L'HEURE DE LA GUERRE

En 1914, Martial Boudet (1854-1922), effectue son 3^e mandat de maire. Du fait de la guerre, ce mandat, qui devait se terminer en mai 1916, est prolongé jusqu'en décembre 1919.

De 1914 à 1918, le maire et la municipalité assument leurs fonctions avec constance, faisant face aux bouleversements consécutifs à la guerre : suivi du sort des soldats, relais entre les familles et l'administration militaire, information de la population, organisation des réquisitions et suivi des indemnités, accueil des réfugiés, aides diverses dont la création d'une "cantine aux familles nécessiteuses" (délibération du Conseil municipal du 3 août 1914)...

C'est son successeur, Louis Barraud (maire de 1919 à 1929) qui aura la tâche d'organiser la réception des dépouilles de soldats rapatriées dans le cimetière de Chaville, les cérémonies officielles et l'érection du monument aux morts (1921).

Source : Collection ARCHE.

Le personnel d'une blanchisserie du Doisu en 1910. Collection ARCHE.



Sortie de la cartoucherie des Bruyères à Sèvres où travaillent une quarantaine de Chavillois d'après le recensement de population de 1911. Musée du Domaine départemental de Sceaux, CP7190.



EXPOSITION RÉALISÉE PAR LES SERVICES ARCHIVES ET COMMUNICATION DE LA VILLE

Avec la participation de :
Daniel Laheyne
Le Souvenir Français
Pierre Levi-Topal (ARCHE)
Michèle Moisson (Croix-Rouge)



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE

La mobilisation

Le 1^{er} août 1914, le gouvernement français décrète la mobilisation générale. Chaque réserviste sait, en consultant son livret individuel de mobilisation, le lieu et le jour auxquels il doit répondre à l'appel.

En 1870, la France, mal préparée, a raté sa mobilisation et en a tiré les conséquences. Depuis, la mobilisation générale est une opération soigneusement préparée et sans cesse mise à jour. Son exécution se réalise, en août 1914, de façon minutieuse et mathématique. Les classes 1911, 1912 et 1913, alors sous les drapeaux, sont immédiatement mobilisables. La réserve de l'armée active, soit les classes de 1910 à 1900 (hommes de 24 à 34 ans), est rappelée dès le 2 août. Il faut en outre rassembler le matériel nécessaire à l'entrée en campagne et disposer d'une logistique performante afin d'acheminer, en bon ordre, troupes et équipements vers les lieux de concentration selon les plans prévus. Le service ordinaire des trains est suspendu et ceux-ci sont affectés exclusivement au transport des troupes. Les hommes plus âgés font partie de l'armée territoriale (classes 1899 à 1893 soit de 35 à 41 ans) ou de la réserve de l'armée territoriale (classes 1892 à 1887 soit de 42 à 47 ans).

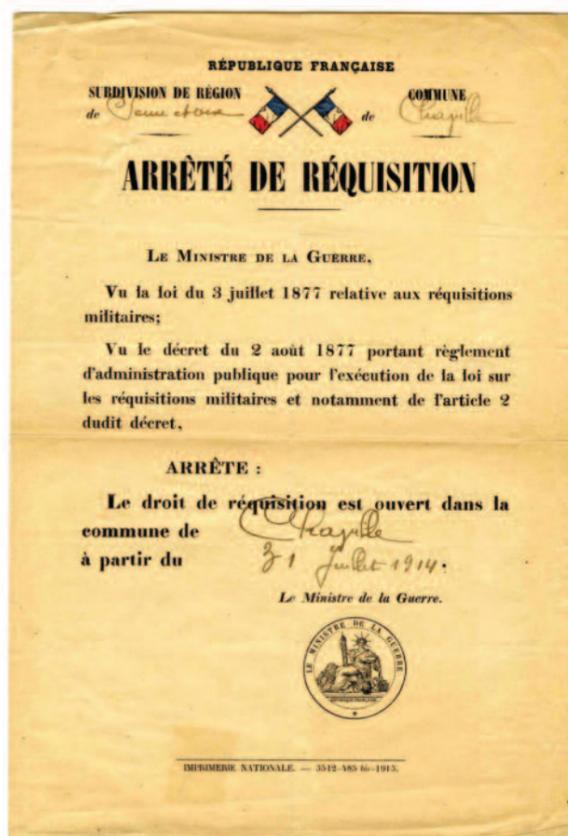
Les hommes de la territoriale sont destinés à des missions plus statiques, moins exposées, comme protéger les communications (gardes des voies de communication) ou assurer le ravitaillement des unités de première ligne. Le taux de la population masculine mobilisée en août 1914 est estimé à 40 % et plus de 60 % des travailleurs valides.

L'ORDRE DE RÉQUISITION

En parallèle de la mobilisation des hommes, l'armée procède également à la réquisition d'animaux et de matériel. La loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires organise les modalités de cette "obligation de fournir les prestations nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de l'armée" (art.1^{er}) tout en précisant que "toutes les prestations donnent droit à des indemnités représentatives de leur valeur". À Chaville, les réquisitions concernent dans un premier temps fourrage, voitures, chevaux, paille de couchage, chaussures, ou encore graisse pour armes fournie par une quincaillière de la Grande rue. Par la suite, des propriétés, souvent des résidences secondaires, sont réquisitionnées pour le cantonnement de troupes. Des écuries ou hangars sont également réquisitionnés. Les dossiers d'indemnisation sont alors plus complexes, certaines propriétés étant complètement dévastées.



Affiche de l'ordre de mobilisation générale
Le 1^{er} août 1914, en fin d'après-midi, le tocsin alerte les Chavillois qui découvrent cette affiche. Pré-imprimée, elle est complétée de la date effective de la mobilisation, puis placardée par la gendarmerie dans une quinzaine de points d'affichage dont la liste est préétablie.
Source : Archives départementales des Yvelines, 103J2/1.



Affiche de l'ordre de réquisition du 31 juillet 1914
Il devait être affiché à côté de l'ordre de mobilisation générale.
Source : Archives municipales de Chaville, 4H5.

Télégramme officiel annonçant au maire de Chaville le début de la mobilisation générale reçu dans l'après-midi du 1^{er} août 1914.
Source : Archives municipales de Chaville, 4H5.



État nominatif des habitants de la commune de Chaville qui ont droit au paiement des prestations fournies à l'autorité militaire par suite de réquisitions de voitures et chevaux en août 1914.

N°	NOM	PROFESSION	PROPRETÉ	INDICÉ	INDICÉ	INDICÉ	INDICÉ	INDICÉ	INDICÉ
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

"État nominatif des habitants de la commune de Chaville qui ont droit au paiement des prestations fournies à l'autorité militaire par suite de réquisitions" de voitures et chevaux en août 1914
Cet état fut établi par la mairie en février 1915 et transmis au service des transports. Au sein des services administratifs de l'armée, le service des transports est chargé de la réquisition et de l'indemnisation des voitures et chevaux requis temporairement. Le prix de l'indemnisation est alors fixé à la journée.
Source : Archives municipales de Chaville, 4H8.



Rationnement et restrictions

Si la mobilisation de l'armée a été minutieusement préparée, il n'en est pas de même pour la mobilisation à l'arrière et pourtant, les civils ne sont pas épargnés par la guerre : ils font face à l'effort de guerre, aux pénuries et problèmes de ravitaillement.

La production agricole est touchée par le départ des travailleurs et chute de 30 à 50%. Le gouvernement est bientôt obligé de rationner le pain, le sucre, les pommes de terre... Les autorités demandent à la population, à travers des campagnes d'affichage, de ne pas gaspiller ces produits également nécessaires aux soldats et les incitent à transformer les jardins en potagers. La production industrielle baisse également, les régions industrielles du Nord et de l'Est (notamment les mines de charbon) sont occupées par les Allemands.

En plus des restrictions alimentaires, il est demandé aux Français d'économiser les matières premières et les sources d'énergie dont l'armée a le plus grand besoin.

AIDES À LA POPULATION

Assurer la subsistance de leur famille devient difficile pour de nombreuses femmes, privées du salaire du chef de famille mobilisé, voire elles-mêmes au chômage à cause de la fermeture d'ateliers et d'usines, d'autant que le prix des denrées augmente. Dès le 5 août 1914, une loi attribue une allocation de 1,25 franc par jour, plus une majoration de 50 centimes par enfant, "aux familles de militaires de l'armée de terre et de l'armée de mer appelés ou rappelés sous les drapeaux".

Pour compléter ce dispositif, insuffisant, la municipalité organise à Chaville une "soupe populaire" dès le début de la guerre.

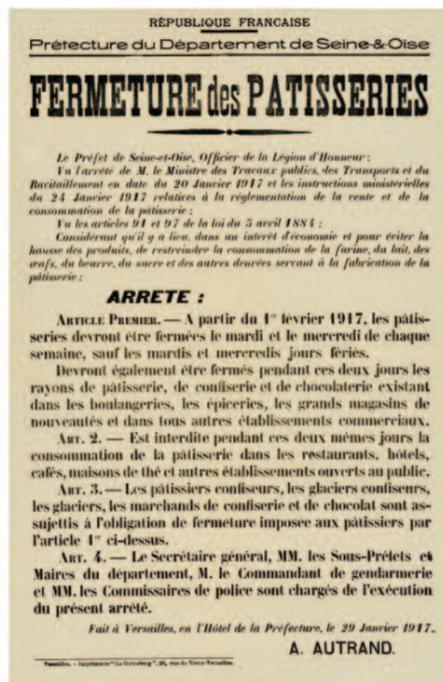


Source : Archives départementales des Hauts-de-Seine, 23Fi7 © Michel Plessard

Énergie, tabac, lait, farine, œufs, sucre... à l'arrière, la population économise sur tout. Au début de l'année 1918, le ministère de l'Instruction publique organise un concours de dessins sur le thème des restrictions dans les écoles de la Seine. Les dessins des lauréats sont devenus des affiches.



Source : Archives départementales des Hauts-de-Seine, 23Fi13 © Michel Plessard



Arrêté du Préfet de Seine-et-Oise instituant deux journées de fermeture hebdomadaires des pâtisseries à partir du 1er février 1917

Source : Archives départementales des Yvelines, 103J6 © Atelier photographique AD 78.



Affiche pour le 3e emprunt de la défense nationale (1917)

Pour financer la guerre, l'État lance quatre emprunts au cours de la guerre, en novembre 1915, octobre 1916, novembre 1917 et octobre 1918. D'importantes campagnes de propagande auxquelles se prêtent des artistes reconnus (ici, Auguste Leroux) sont lancées pour ces emprunts.

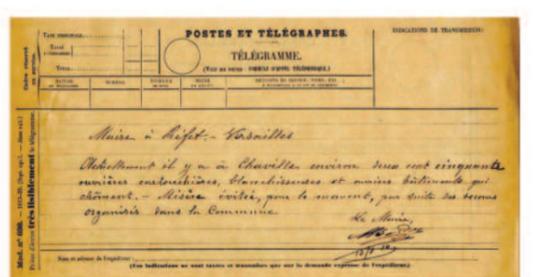
Source : Archives départementales des Yvelines, 103 J 16 [18] © Atelier photographique AD 78



Arrêté du maire de Chaville en date du 5 août 1914 concernant la fermeture des lieux de loisirs.

Un couvre-feu est instauré dès les premiers jours de la guerre sur ordre du Préfet de Seine-et-Oise. Le maire de Chaville prend également la décision de fermer les lieux de loisirs, nombreux à Chaville. Les raisons en sont autant morales qu'économiques.

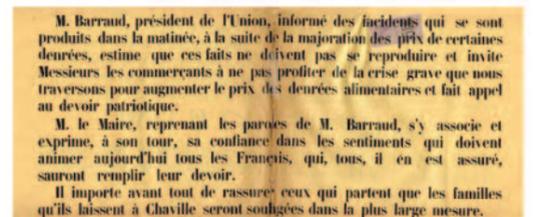
Source : Archives municipales de Chaville, 4H8.



Télégramme du maire de Chaville au préfet de Seine-et-Oise

Le départ des hommes désorganise de nombreux secteurs d'activité dans les premières semaines de la guerre, provoquant la fermeture d'ateliers, de commerces... conduisant parfois les femmes à l'inactivité forcée.

Source : Archives municipales de Chaville, 4H8.



Affiche de l'Union des commerçants et industriels de Chaville, présidée par Louis Barraud, dénonçant l'augmentation des prix dans certains commerces chavillois (5 août 1914).

Source : Archives municipales de Chaville, 4H5.



Les conscrits chavillois de la classe 1911

ILS AVAIENT 20 ANS EN 1911 ET HABITAIENT CHAVILLE.

Ils s'appelaient Lucien BEAULIER, Georges BEAUVAIS, Joseph BERTAUX, Marcel BIGOT, Raymond BOULMIER, Louis CHARPENTIER, Pierre CLAUS, Antoine CLAUX, Jules CONFAIS, Émile DULU, Henri FAUGERON, René FEUILLET, Gabriel FISHER, Marcel GÉRÉ, Marcel JAGU, René LABICHE, Marcel LE NINDRE, Émile LE ROHAN, René MAUBERT, Paul MESLIN, Léon MOURADIAN, Louis MOZET, Paul PLUCINSKI, Paul SUET et Albert ZBINDEN.

25 jeunes Chavillois qui auront le double privilège d'être ceux qui resteront le plus longtemps sous l'uniforme, plus de 6 ans et 10 mois, et l'une des classes proportionnellement les plus meurtries.



Source : Archives municipales de Chaville, 2Fi421.

PARCOURS

Affectation en août 1914 : 16 sont dans l'infanterie, 2 dans l'artillerie de campagne, 2 dans le génie, 1 dans les dragons, 1 dans les chasseurs à pieds, 1 dans la Légion étrangère, 1 infirmier militaire, 1 réformé (engagé volontaire en 1916). 3 passent dans l'aviation au cours du conflit.

Prisonniers : 3 en 1914 (dont 1 rapatrié comme grand blessé en 1915), 1 en 1916.

Blessés : 8 soldats, dont 1 blessé trois fois.

Soldats morts : 7, dont 3 en 1914, 2 en 1915, 1 en 1917, 1 en 1918. Les soldats Feuillet et Fischer ne sont pas inscrits sur le monument aux morts de Chaville n'ayant plus leur résidence à Chaville pendant la guerre.

Soldats promus en grade au cours du conflit : 5.

Soldats cités et décorés : 6 croix de guerre avec citation(s), 3 médailles militaires, 1 Légion d'honneur.

Réformés au cours du conflit : 2 (1 des suites de blessure, 1 pour troubles psychiques).

Les services auxiliaires : 3 ne partent pas au front pour mauvaises conditions physiques, ils sont affectés dans les services auxiliaires (bureaux, dépôt...) ou détachés dans les usines travaillant pour la défense nationale (1 à l'usine Renault de Billancourt et 1 à l'usine Schneider et Cie au Havre).

1 soldat est détaché dans les services auxiliaires au cours du conflit à la suite d'une blessure reçue au front.

LA CONSCRIPTION

La loi du 21 mars 1905, en supprimant le tirage au sort et les dispenses – sauf pour inaptitude physique – crée un véritable service militaire universel. Les jeunes hommes sont recensés l'année de leurs 20 ans dans la ville où ils résident. Le service militaire dure deux ans. La loi du 7 août 1913, dite "Loi des 3 ans" avance notamment l'âge à 19 ans et fait passer la durée de la conscription à trois ans.

Ainsi, les hommes nés en 1891 appartiennent à la classe 1911. Ils sont sous les drapeaux depuis octobre 1912. La classe 1911 n'était pas concernée par le passage aux trois ans ; elle devait être libérée en septembre ou octobre 1914 mais la guerre en a décidé autrement...



Avis de disparition du soldat Joseph Bertaux reçu en mairie le 6 juillet 1917.

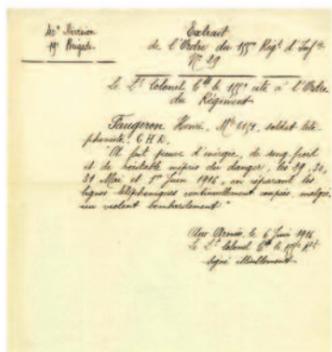
Fait prisonnier le 14 novembre 1914, il est interné plus de quatre ans au camp de Quedlinburg, en Saxe.

Source : Archives municipales de Chaville, 4H10.

► Texte de la citation du soldat Henri Faugeron conservée en mairie.

Soldat au 155^e RI, il est nommé caporal en octobre 1916, sergent en avril 1918. Avec deux citations à l'ordre du régiment (juin 1916 et octobre 1918), il est décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Source : Archives municipales de Chaville, 4H10.



▼ Affiche invitant la population à la cérémonie officielle du rapatriement de la dépouille d'Albert Zbinden et de deux autres Chavillois le 28 mai 1922.

Source : Archives municipales de Chaville, 4H10.



LES PRISONNIERS

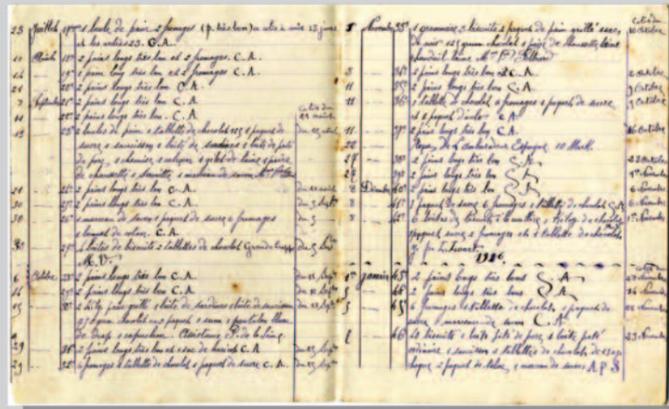
Les principaux belligérants ont ratifié la convention (IV) de La Haye de 1907, assurant notamment le traitement décent des prisonniers de guerre. Néanmoins, l'Allemagne est mal préparée à l'afflux inattendu de prisonniers dès les premières semaines de la guerre : en septembre 1914, 125 050 soldats français sont captifs. Au total, entre août 1914 et novembre 1918, on dénombre 600 000 prisonniers français dont 40 000 meurent en captivité.

Les prisonniers peuvent recevoir lettres et colis de leur famille, d'associations ou encore des municipalités.



Le soldat Louis Thomas, fait prisonnier en août 1914, pose avec d'autres détenus du camp de Landshut (Bavière) en 1916 (3^e assis sur le banc en partant de la droite). Il tient une comptabilité précise des colis reçus pendant ses quatre années de détention. Il s'installe à Chaville en 1920.

Source : Collection familiale.



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE

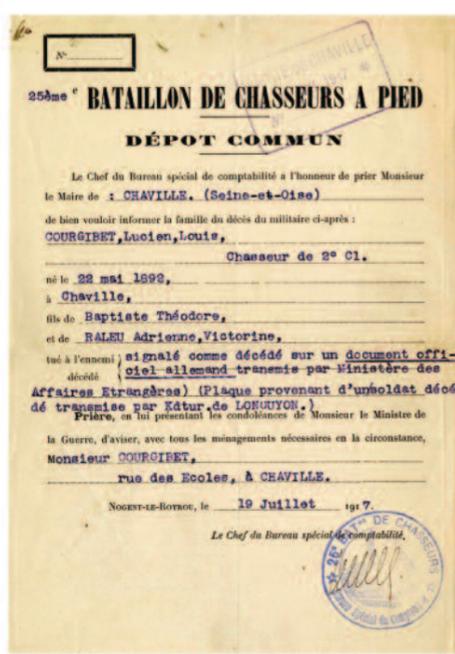
L'exemple de la famille COURGIBET

L'INQUIÉTUDE, LE MANQUE DE NOUVELLES ET LA LOURDE TÂCHE DU MAIRE

C'est à la mairie qu'arrivent toutes les informations relatives aux soldats. Le maire a alors la pénible tâche d'aller prévenir les familles, annoncer la blessure d'un fils, le décès d'un mari...



Avis de décès officiel de Louis Courgibet reçu en mairie de Chaville en août 1915, soit un an après son décès.
Source : Archives municipales de Chaville, 4H9.



Avis de décès officiel arrivé en mairie en juillet 1917.
Source : Archives municipales de Chaville, 4H9.

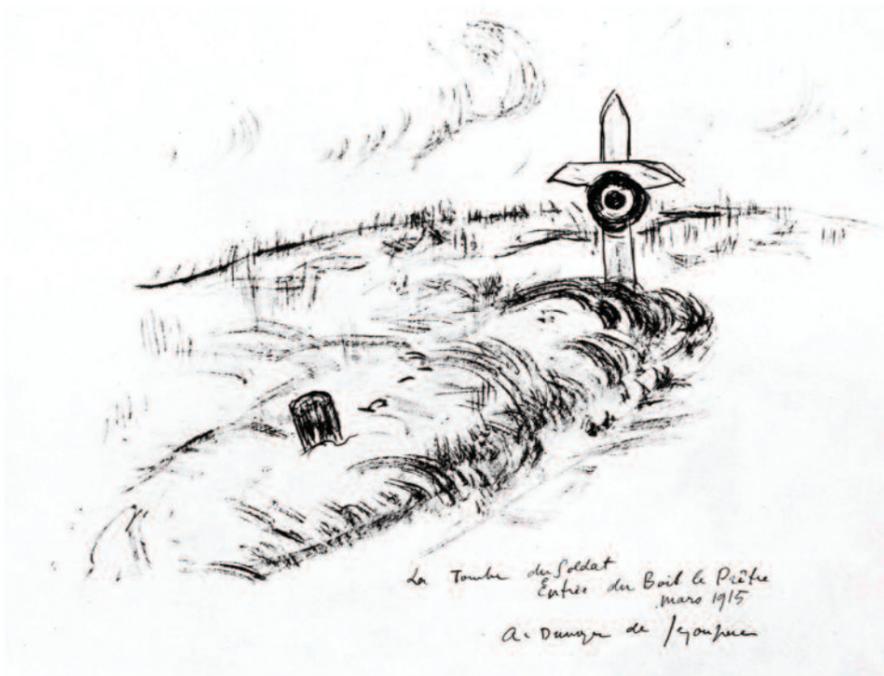
La famille reste dans l'incertitude pendant de longs mois. La violence des combats en août 1914 dans le secteur où il est tombé n'a pas permis de récupérer les corps sur le champ de bataille ni d'établir des actes de décès. Le secteur est ensuite occupé par les Allemands pendant toute la durée de la guerre. En avril 1920, un jugement déclaratif de décès du tribunal de Versailles officialise la mort du soldat Louis Courgibet et son décès est retranscrit dans les registres d'état civil de Chaville.

Le benjamin de la fratrie, Victor, est incorporé en avril 1917. Né en 1898, il appartient à la classe 1918 et aurait dû être incorporé en octobre 1918. Pour éviter la pénurie d'hommes, dès le début de la guerre, les classes sont appelées par anticipation.

Au lieu d'avoir 20 ans au moment de leur incorporation, les recrues n'en avaient que 18 ou 19.

Après une procédure de recensement simplifiée, ils faisaient leurs classes de manière accélérée avant d'être envoyés au front.

Incorporé au 2^e groupe d'aviation-Escadrille 69 en tant que mécanicien (il était mécanicien dans le civil) stationnée à Sarreguemines en décembre 1918, il meurt de "maladie contractée en service" (grippe) à l'ambulance 6/16 de Sarrebruck, le 27 décembre 1918.

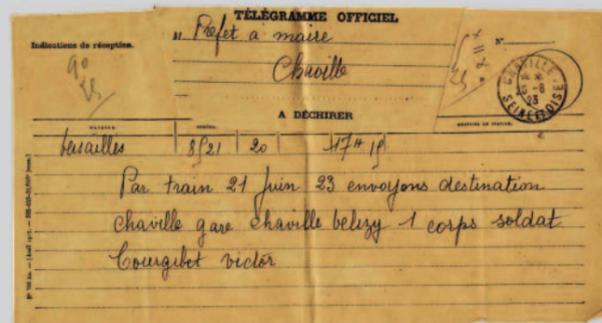


LE RAPATRIEMENT DES CORPS

Le cimetière de Chaville compte de nombreuses sépultures de militaires morts au combat ou plus simplement des plaques "In memoriam" lorsque les corps n'ont pu être retrouvés ou identifiés, ou lorsque la famille n'a pas souhaité leur rapatriement, préférant qu'ils reposent à côté de ceux de leurs camarades tombés à leur côté.

Sous la pression des familles, le gouvernement fait voter la loi du 31 juillet 1920 autorisant les familles à rapatrier le corps de leurs défunts, mettant fin à l'interdiction absolue, prise dès le 19 novembre 1914, de transporter les corps de militaires dans la zone des armées. L'État se charge, à ses frais, des opérations d'exhumation, identification et rapatriement, exclusivement par chemin de fer. Les convois se succèdent de mars 1921 à 1924.

Le rapatriement concerne environ 30 % des corps identifiés, soit entre 250 000 et 300 000 hommes.



Télégramme annonçant l'arrivée à Chaville du corps de Victor Courgibet le 20 juin 1923

Les autorités municipales se chargent de la réception des corps, de leur inhumation et de l'organisation de cérémonies solennelles auxquelles l'ensemble de la population est invitée par voie d'affichage.

Source : Archives municipales de Chaville, 4H9.



Carte postale ancienne du carré militaire du cimetière d'Arrancy-sur-Crusnes (Meuse)

Le corps de Louis Courgibet, vraisemblablement non identifiable, n'a pas été rapatrié. Il repose dans l'ossuaire du carré militaire du cimetière d'Arrancy-sur-Crusnes avec près de 230 camarades tombés, comme lui, dans le secteur de Longuyon-Arrancy, les 23 et 24 août 1914.

Source : Collection particulière.

Louis et Victor Courgibet ainsi que Jules Thiémé font partie des 194 noms inscrits sur le monument aux Morts de Chaville, inauguré le 17 juillet 1921.

Tombe de soldat français, entrée du Bois-le-Prêtre.
André Dunoyer de Segonzac - plume et pinceau, 1915 (mars)



Des Chavillois engagés dans la guerre

UNE NOUVELLE ARME : L'AVIATION

Dans les premières années du XX^e siècle, les débuts de l'aviation et les exploits de ses pionniers passionnent le public. La création de l'aérodrome de Villacoublay en 1910 (avec école de pilotage et usines de montage), les coupes qui s'y déroulent avant-guerre, placent les Chavillois au premier rang des balbutiements de l'aviation.

Lorsque la guerre éclate, une aviation à usage militaire se développe et évolue rapidement au cours du conflit : d'abord avec des missions de reconnaissance puis avec des missions de chasse, de bombardements et d'assistance à l'artillerie (réglage des tirs). À l'arrière, les civils suivent avec intérêt les victoires des pilotes.



Source : Gallica.bnf.fr/ Bibliothèque Nationale de France.

EDMOND PILLON

est né le 9 juin 1891 rue de la Monesse à Chaville. "Ouvrier en avions" lors de son recrutement militaire, il est mobilisé dans l'infanterie mais il incorpore, sur sa demande, le 2^e groupe d'aviation dès le mois de décembre 1914 comme élève pilote. Il obtient son brevet de pilote en juin 1915.

Blessé par balle explosive lors d'un combat aérien le 10 septembre 1917, il sort de l'hôpital en avril 1918.

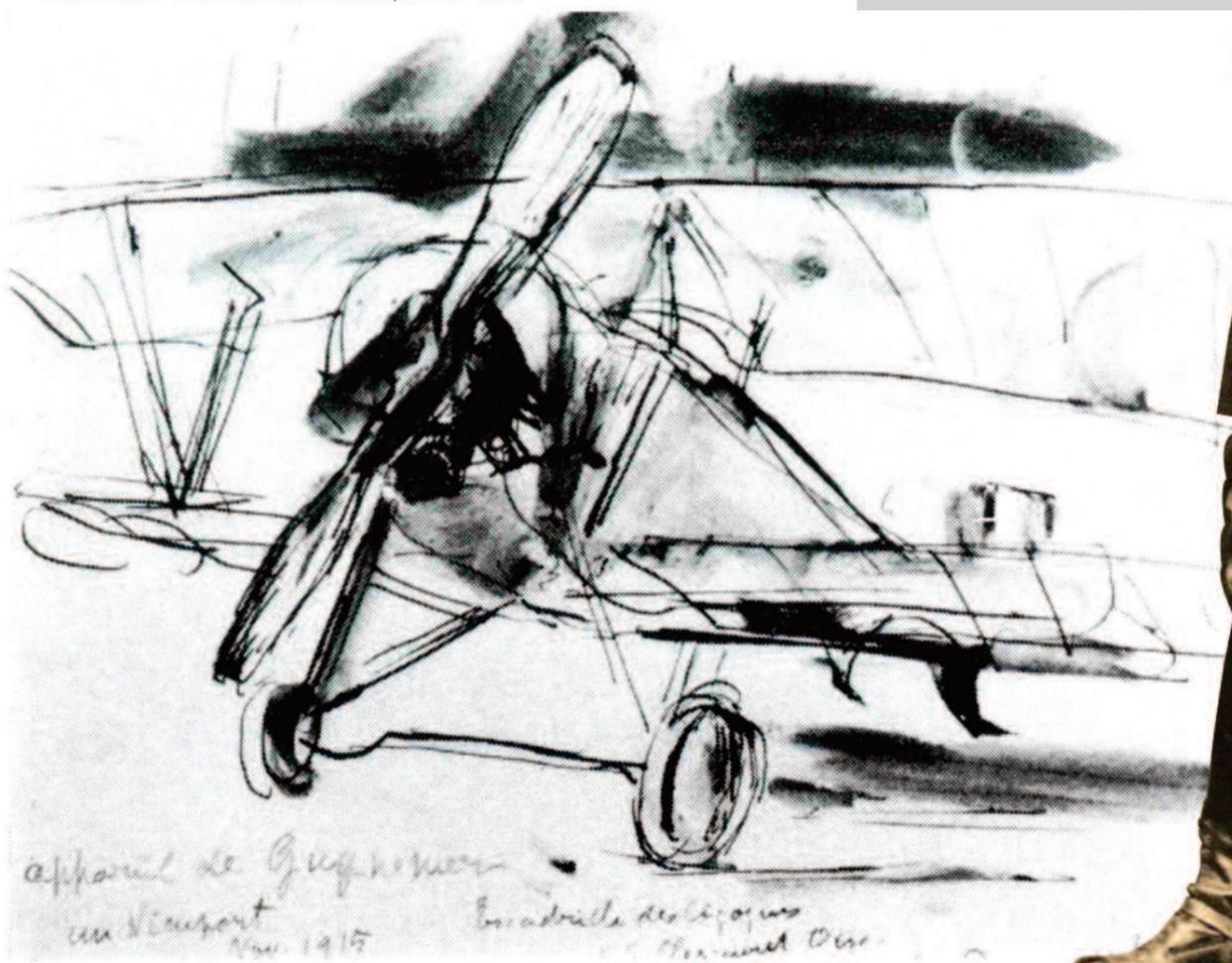
Il compte huit victoires homologuées en combat aérien et six victoires non homologuées et prend place dans la liste des As de l'aviation. Cité trois fois à l'ordre de l'armée, il reçoit la médaille militaire ainsi que la croix de guerre. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 16 juin 1920.

Démobilisé en août 1919, il devient pilote d'essais pour la société Farman et meurt dans un accident d'avion sur le terrain d'essais de cette société à Toussus-le-Noble (78) le 8 juin 1921.

Appareil de Guynemer, un Nieuport, Clermont-de-l'Oise, novembre 1915.

Dessin d'André Dunoyer de Segonzac. Plume, pinceau et encre de Chine

Source : BDIC - Musée d'histoire contemporaine - Paris



Appareil de Guynemer
un Nieuport
Nov. 1915
Escadrille des avions
Clermont Oise.

PAUL THÉOPHILE LAPEYRE

est né dans le département d'Alger le 29 juin 1887. Il s'est installé par la suite à Chaville avec sa famille. Il est ajusteur mécanicien dans le civil. Passé à l'aviation en qualité d'élève-pilote en avril 1916, venant du 1^{er} régiment de marche de zouaves, il obtient son brevet militaire de pilote le 1^{er} septembre 1916.

Il est blessé en septembre 1914, septembre 1915 et, en combat aérien, en novembre 1917. Croix de guerre, il est cité plusieurs fois, notamment en septembre 1917 en ces termes :

"Ardent jusqu'au surmenage. Volontaire pour toutes les missions. A exécuté de nombreux bombardements et reconnaissances à longue portée. A eu plusieurs fois son appareil endommagé par les projectiles ennemis alors qu'il descendait à très faible altitude sur les parcs, campements et tranchées pour les mitrailler".

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en février 1918.

Il est victime d'un accident d'avion le 13 juin 1918 non loin de Chartres (Eure-et-Loir).

LE GÉNÉRAL LOUIS CONNEAU, UN "AS" DE LA CAVALERIE FRANÇAISE

Louis Napoléon Eugène Joseph Conneau (Paris, 9 janvier 1856 - Chaville, 29 janvier 1930) est le fils du premier médecin et chef du service de santé de l'empereur Napoléon III.

Il est admis sur concours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1874.

À la déclaration de guerre, il est général de division et commande la 10^e division de cavalerie.

En octobre 1914, il est à la tête du 1^{er} corps de cavalerie, commandement qu'il exerce jusqu'en mars 1917.

Il est fait Grand officier de la Légion d'honneur en 1917.

La cavalerie traditionnelle avec ses grandes charges héroïques signe ses dernières pages de gloire dans ce conflit mécanisé et enlisé dans la guerre de position.

Il s'installe à Chaville après-guerre, dans une vaste propriété située au 9 rue Anatole France.



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE



Fresque satirique regroupant presque tous les pionniers du camouflage français
Henri Villain dit "Drévile". Nancy, 1916. Gouache. Galerie Laura Pecheur, Paris

ANDRÉ DUNOYER DE SEGONZAC, UN ARTISTE CHAVILLOIS ENGAGÉ DANS LA GUERRE

LE CAMOUFLAGE, UNE ARME QUI TROMPE MAIS QUI NE TUE PAS



André Dunoyer de Segonzac est né le 7 juillet 1884 à Boussy-Saint-Antoine (91). Sa famille s'installe à Chaville, avenue Sainte Marie, en 1908. L'artiste viendra vivre dans la maison familiale en 1928 jusqu'à la fin de ses jours en 1974.

Peintre graveur, il s'inspire des paysages d'Ile-de-France. Pendant la guerre, il exécute de nombreux croquis de guerre, dans des conditions matérielles difficiles.

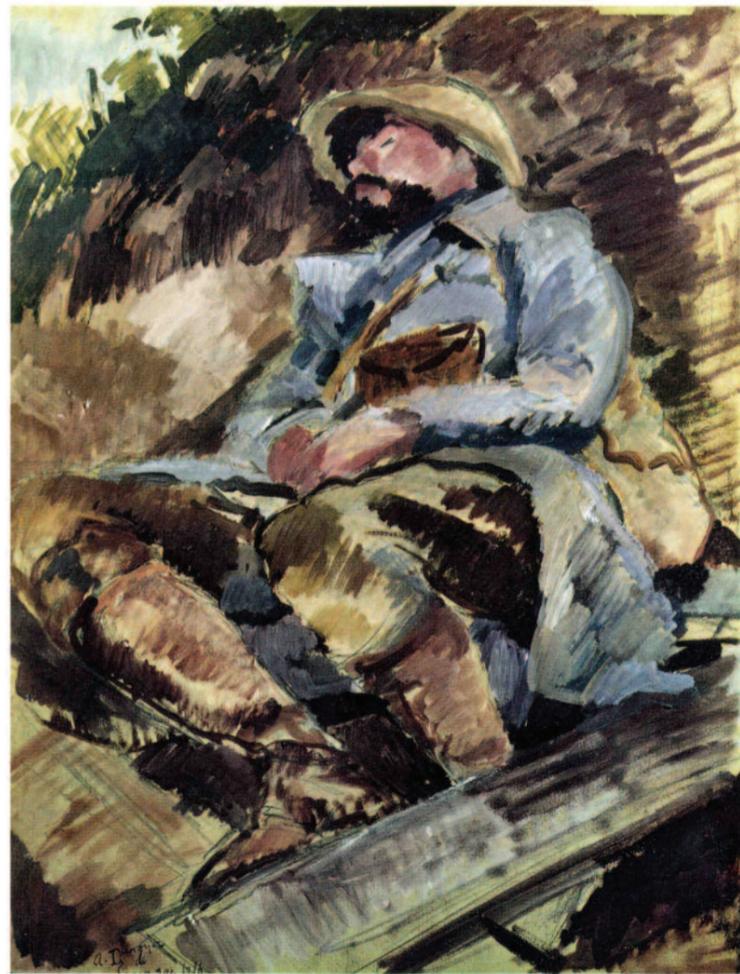
D'abord mobilisé dans l'infanterie, André Dunoyer de Segonzac rejoint dès août 1915 la section de Camouflage (atelier d'Amiens) où il réalise des travaux techniques de dissimulation de positions et de postes d'observation. Il dirigera ensuite l'atelier de camouflage de Noyon.



Inventé par Louis Guingot, peintre décorateur nancéen, et mis en œuvre par Lucien-Victor Guirand de Scevola, jeune peintre canonnier de 2^e classe, le camouflage consiste à dissimuler les équipements, les routes, ponts et autres points stratégiques sous des filets, branchages ou par de la peinture pour tromper l'ennemi. C'est une technique de dissimulation et de protection.

Une fois reconnu, codifié et organisé, le camouflage prend rapidement une importance considérable comme méthode stratégique passive : la section compte 30 hommes en 1915 et 3 000 en 1918. Cette technique a permis à de nombreux artistes de mettre leur talent au service de leur pays.

Photo d'André Dunoyer de Segonzac - Avril 1915
Source : extrait de l'exposition 1967. Œuvres de guerre 1914-1918.



Soldat endormi dans la tranchée - 1916
Source : BDIC-Musée d'histoire contemporaine. Huile sur carton.

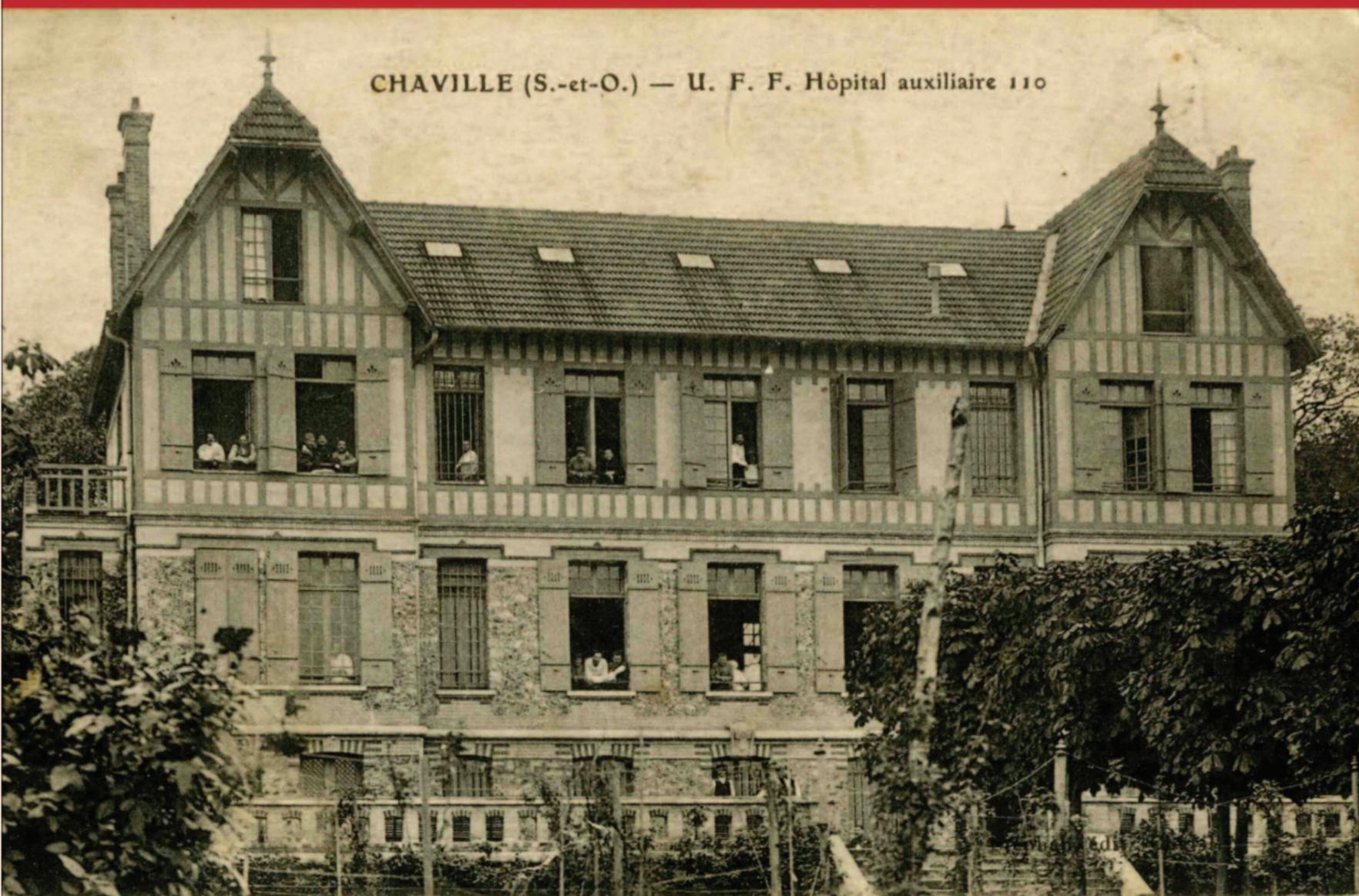
Les dessins de guerre d'André Dunoyer de Segonzac constituent un témoignage très émouvant et plein d'intérêt. Ses œuvres sont aujourd'hui conservées à la BDIC-Musée d'histoire contemporaine.

Les camoufleurs réalisent des leurres et trucages de toutes sortes pour masquer les équipements et tromper l'ennemi. Ils fabriquent ainsi des objets factices (faux gazons, faux arbres, faux canons, faux chars, faux murs, faux soldats, etc.). Les faux-arbres parfaitement copiés sur les originaux qu'ils remplacent sans modifier le paysage, permettent aux observateurs de dominer le champ de bataille et les positions adverses. Ils peuvent alors informer par téléphone leur artillerie pour la diriger sur l'objectif à détruire.
Source : Extrait du livre Tromper l'ennemi de Cécile Coutin, paru aux éditions Pierre de Taillac en 2012.



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE

L'hôpital auxiliaire n°110



Hôpital auxiliaire (extérieurs). Source : Archives municipales de Chaville, 2Fi278.



En période de guerre, la création de nouveaux hôpitaux s'impose pour accueillir les malades et blessés des unités mobilisées sur le Front. Le territoire français se couvre d'hôpitaux dits temporaires. Les uns sont gérés par le Service de santé militaire (hôpitaux complémentaires), les autres par des sociétés d'assistance de la Croix-Rouge (hôpitaux auxiliaires) : la Société française de secours aux blessés militaires (SSBM), l'Association des dames françaises (ADF) et l'Union des femmes de France (UFF). Cette dernière ouvre un hôpital auxiliaire à Chaville auquel est attribué le n°110 dès les premiers mois de la guerre.

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE (UFF)

Créée en 1881, l'UFF est l'une des trois sociétés d'assistance à l'origine de la Croix-Rouge. Il existe avant guerre une section de l'UFF de Chaville-Viroflay qui dispose d'un dispensaire-école ouvert en septembre 1912. Au cours de la guerre, l'UFF, forte de ses 80 000 adhérentes et 20 000 infirmières, a fait fonctionner 365 hôpitaux totalisant 30 000 lits.

LE BÂTIMENT

L'hôpital auxiliaire de Chaville est installé dans la propriété que possède le chanoine Gouyon, chanoine prébendé de Notre-Dame de Paris au 7 rue de la Martinière. Cette bâtisse de style anglo-normand, construite en

1908, possède de vastes pièces et des dortoirs aisément aménageables en salles de soins.

LE PERSONNEL

La direction administrative est assurée par un membre de l'Union des femmes de France. La première directrice est Blanche Fromheim, présidente du comité de Chaville-Viroflay de l'UFF. Charlotte Eckert prend la suite à partir de février 1915 et assure la direction de l'hôpital jusqu'à la fermeture de l'établissement. Sa fille, Jacqueline, en est secrétaire. L'UFF assure la gestion de l'hôpital mais contribue également au bien-être des militaires convalescents : organisation de ventes de charité, de fêtes...

Le personnel médical consiste en un médecin-chef, des infirmiers et des brancardiers appartenant à l'une des sections d'infirmiers militaires (SIM) basée à Paris ou Versailles et des infirmières de la Croix-Rouge.



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE



Groupe de convalescents. Source : Archives municipales, 2Fi422.

LES BLESSÉS

L'organisation des soins apportés aux malades et blessés se met en place rapidement face à l'hécatombe des premiers mois du conflit. Les blessés pouvant récupérer rapidement (cinq semaines maximum) restent dans la zone des armées. Les blessés les plus graves sont dans un premier temps soignés dans les installations à l'avant mais, dès que leur état le permet, sont évacués vers les établissements de l'intérieur. L'hôpital de Chaville reçoit ainsi des blessés et des militaires ayant contracté des maladies dues aux conditions de vie extrêmes dans les tranchées. Il accueille également des soldats originaires de Chaville, généralement permissionnaires, tombés malades pendant leur permission. Huit soldats sont décédés à l'hôpital auxiliaire entre 1914 et 1918 : 4 de maladies, essentiellement pulmonaires, 3 de blessures reçues au front, 1 d'une intoxication due aux gaz. La plupart repose dans le cimetière de Chaville.



Sœur Marie-Louise à l'hôpital auxiliaire de Chaville pour l'arbre de Noël
Source : collection Arche

Une salle de l'hôpital auxiliaire. Source : Archives municipales de Chaville, 2Fi279.



2 DIRECTRICES, 2 EXEMPLES DE DÉVOUEMENT

Blanche Eugénie Antoinette FROMHEIM née TEISSANDIER (1860-1949). Originaire du Doubs, elle est domiciliée à Viroflay, rue du Marais, renommée rue du Général Gallieni après la guerre.

Elle est présidente du comité Chaville-Viroflay de l'UFF avant-guerre. À ce titre, elle gère l'ouverture du dispensaire-école de l'UFF en 1912. Elle assure la direction de l'hôpital auxiliaire n° 110, depuis son ouverture jusqu'en février 1915.

Charlotte Henriette ECKERT née BOUVE (1870-1949) est également membre de la Croix-Rouge.

Parisienne de naissance, elle s'installe avec sa famille à Viroflay (rue Pasteur) dans les années 1900. Couturière de profession, elle n'évolue pas dans le milieu médical, néanmoins, son investissement au sein de la Croix-Rouge la mène à gérer un hôpital en Dordogne, à Javerlhac, au début de la guerre. Revenue en région parisienne, elle prend la suite de Blanche FROMHEIM à la tête de l'hôpital auxiliaire n° 110 en février 1915.

Elle reçoit en 1919 la médaille de bronze de la Reconnaissance française, médaille créée en 1917 pour témoigner de la reconnaissance de l'État français envers tous ceux qui, sans obligation légale ni militaire, étaient venus aider les blessés, les invalides, les réfugiés ou qui avaient accompli un acte de dévouement exceptionnel en présence de l'ennemi durant la guerre.

M^{me} Eckerts, née Bouve Charlotte-Henriette), à Viroflay (Seine- et-Oise) ; après avoir organisé et fait fonctionner, de septembre 1914 à février 1915, un hôpital auxiliaire, à Javerlhac (Dordogne), est venue diriger, à titre bénévole, l'hôpital 110, à Chaville. Jusqu'au mois de décembre dernier, sans prendre un jour de repos, a surveillé tous les services avec un zèle et une intelligence remarquables, donnant en même temps ses soins aux blessés et aux malades.

Extrait du Journal Officiel du 30 septembre 1919.

L'accueil des réfugiés



En train, charrette (à bras, tirée par des chiens, des chevaux, des bœufs), vélo... les populations belges et des départements du Nord fuient devant l'avancée allemande, comme en témoigne cette photographie de presse de l'agence Rol (1914).
Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Le 4 août 1914, les troupes allemandes pénètrent en Belgique, violant sa neutralité. L'avancée allemande est très rapide malgré la résistance de l'armée belge mettant en fuite les populations civiles. À partir de septembre, les populations des départements du Nord et de l'Est de la France fuient à leur tour l'invasion, les combats et l'occupation.

Le département de Seine-et-Oise accueille de nombreux réfugiés (jusqu'à plus de 81 000 en décembre 1918).

Leur nombre décroît progressivement à partir du 1^{er} trimestre 1919.

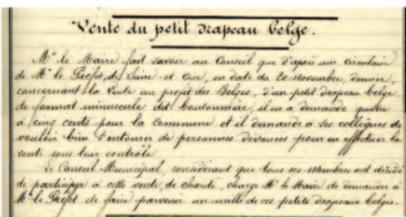
À Chaville, on compte plus de 500 réfugiés en 1918. Ils viennent de zones occupées ou de zones de combats (Marne, Ardennes, Aisne, Somme, Nord, Alsace-Lorraine... et Belgique).

Chaville a notamment été le point de chute des pensionnaires de la Maison de vieillards de l'Œuvre des enfants des Flandres de Poperinge, 1^{re} ville à l'arrière du "saillant d'Ypres", accueillies au 11 Grande rue par des religieuses.



L'État vote rapidement une allocation de 1,25 F/j. par adulte et de 0,5 F/j par enfant pour venir en aide aux réfugiés, souvent complètement démunis. L'aide aux réfugiés est prise en charge par les communes.

Source : Collection famille Sainsaulieu.



Des ventes sont organisées au profit des réfugiés comme la vente de "petits drapeaux belges" en décembre 1914, relatée dans les délibérations du Conseil municipal

Source : Archives municipales de Chaville, 1D14.

PARCOURS DE RÉFUGIÉS LA FAMILLE SAINSAULIEU DE REIMS À CHAVILLE

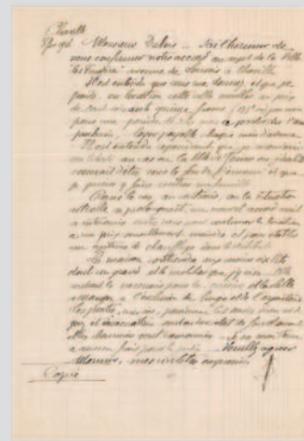
Architecte installé à Reims, Max Sainsaulieu (Péronne, 1870 – Paris, 1953) y épouse en 1900 Elisa Gosset, elle-même fille d'un architecte rémois. Le couple a 6 enfants, nés entre 1901 et 1913, ce qui vaut à Max de ne pas être mobilisé dans l'armée active en août 1914.

Néanmoins, en janvier 1915, le ministère des Beaux-Arts lui confie une tâche à sa mesure : il est nommé architecte ordinaire des monuments de la ville de Reims, chargé plus particulièrement de la protection de la cathédrale, durement touchée dès septembre 1914. Travaux de protection des statues, démontage des vitraux, évacuation des tapisseries, du Trésor du musée, étaielements, reprises urgentes au fur et à mesure des dégâts, extinction de maints incendies... remplissent ces années de guerre. Il n'en oublie pas pour autant de mettre sa famille à l'abri et choisit Chaville. Il y installe sa famille en mai 1916.



Max et Élixa Sainsaulieu et leurs enfants sur le perron de la villa Les Fougères, avenue Louvois, vers 1917

Le plus jeune, Luc, est né peu après leur arrivée à Chaville. Une petite fille, Colette, naîtra en décembre 1918 à Chaville.
Source : Collection famille Sainsaulieu.



Lettre de Max Sainsaulieu à M. Dubois dont l'agence de location était située rue de l'Église, datée du 8 février 1916, définissant les modalités de la location de la villa des Fougères au 24 avenue Louvois à Chaville à partir du 1^{er} mai 1916. Contrairement à de nombreux réfugiés, le départ de la famille Sainsaulieu a pu être organisé.

Source : Collection famille Sainsaulieu.

Les Rémois quittant leur ville

Entre août 1914 et février 1917, la population rémoise passe de 115 000 habitants à 18 000. L'exode s'accélère en avril 1917 (offensive Nivelle) mais quelques 5 300 Rémois restent encore dans leur ville. Ce n'est qu'en mars 1918, avec le spectre d'une nouvelle occupation de la ville, que l'ordre d'évacuation totale oblige les 1 500 derniers Rémois à partir. Max Sainsaulieu est de ceux-là.

Source : Collection particulière.



325
CROQUIS DE GUERRE 1915
Les Rémois quittent la Ville pendant le bombardement



CHAVILLE AU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE